

**SEANCE DU  
14 MARS 2024**

**RAPPORT N° III-1  
24SGADB0025**

**Nombre de conseillers en exercice :  
25**

**Nombre de conseillers présents :  
21**

**Date de convocation :  
8 mars 2024**

**Date d'affichage :  
15 mars 2024**

**OBJET:  
Montceau-les-Mines - École François  
Pompon - Création de stationnements  
paysagers - Autorisation de  
signature d'un marché à procédure adaptée**

**Nombre de Conseillers ayant pris  
part au vote: 24**

**Nombre de Conseillers ayant voté  
pour : 24**

**Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant  
abstenus : 0**

**Nombre de Conseillers :**

- **ayant donné pouvoir : 3**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 1**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 14 mars à quatorze heures trente** le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Château de la Verrerie (Salle à manger) - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

**VICE-PRESIDENTS**

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Roger BURTIN - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Gérard GRONFIER - M. Jean-Paul LUARD - Mme Jeanne-Danièle PICARD -

**CONSEILLERS DELEGUES**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

Mme Monique LODDO  
M. CASSIER (pouvoir à M. LACOUR)  
M. GANE (pouvoir à Mme REYES)  
M. GOMET (pouvoir à M. PINTO)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Montserrat REYES



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 21 décembre 2023, devenue exécutoire le 22 décembre 2023, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L 2120-1-2°, L 2123-1-1°, R 2123-1-1° du Code de la commande publique relatifs à la passation des marchés à procédure adaptée,

Le rapporteur expose :

« Dans le cadre de son programme de travaux 2024, la Communauté Urbaine prévoit l'aménagement de stationnements paysagers en accompagnement de la construction de la nouvelle école François Pompon et la rénovation de l'ancienne CARMI dans le quartier du Bois de Verne à Montceau-les-Mines.

Les travaux consistent à accompagner ces constructions en aménageant les abords, pour répondre à la sécurisation des cheminements piétons et prendre en compte l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Le projet prévoit la création d'un parvis en lien avec l'entrée de l'école et l'aménagement d'espaces verts d'agrément. Ainsi, les objectifs de l'aménagement des stationnements paysagers de la future école François Pompon sont les suivants :

- Intégrer l'aménagement du parking dans le projet communal,
- Créer un parking paysagé pouvant offrir au moins 60 places,
- Concevoir un aménagement qualitatif afin de créer un environnement apaisé et confortable pour les usagers,
- Harmoniser l'aménagement du parking avec le projet de la future école maternelle en intégrant une végétation idoine et cohérente tout en supprimant les îlots de chaleur,
- Gérer les eaux pluviales par des noues paysagées,
- Harmoniser les matériaux des projets bâtis et espaces publics (exemples, revêtements des trottoirs en enrobés drainants),
- Créer aux abords de l'école et du parking des déplacements sécurisés (élargissement des trottoirs, d'une zone d'attente pour les parents).

Une procédure adaptée a été lancée le 20 novembre 2023, à l'issue de laquelle les offres des entreprises suivantes ont été jugées économiquement les plus avantageuses et ont, conformément à l'avis de la COMAPA rendu le 19 février 2024, été retenues :

- Lot 01 – VRD : L'offre de l'entreprise SAS HUBERT ROUGEOT - PELICHET TP pour un montant de 259 444,80 € HT, soit 311 333,76 € TTC ;
- Lot 02 – Espaces verts : L'offre de l'entreprise CHAPEY PAYSAGISTE pour un montant de 42 445,93 € HT, soit 50 935,12 € TTC ;
- Lot 03 – Eclairage public : L'offre de l'entreprise SAS PASCAL GUINOT TRAVAUX PUBLIC pour un montant de 33 960,00 € HT, soit 40 752,00 € TTC.

Il est demandé au Bureau communautaire d'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer les pièces du marché à intervenir.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré  
DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer les marchés à intervenir avec les entreprises :
  - o Lot 1 : VRD : l'entreprise SAS HUBERT ROUGEOT - PELICHET TP – domiciliée à la Croix des Mâts – 71450 BLANZY pour un montant de de 259 444,80 € HT, soit 311 333,76 € TTC,

- Lot 2 : ESPACES VERTS : l'entreprise CHAPEY PAYSAGISTE – domiciliée Impasse du Brulard - 71450 BLANZY, pour un montant de 42 445,93 € HT, soit 50 935,12 € TTC,
- Lot 3 : ECLAIRAGE PUBLIC : l'entreprise SAS PASCAL GUINOT TRAVAUX PUBLIC – domiciliée rue Henri Paul Schneider, 71210 MONTCHANN, pour un montant de pour un montant de 33 960,00 € HT, soit 40 752,00 € TTC,

- d'imputer les dépenses correspondantes sur les lignes du budget principal.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 15 mars 2024  
et publié, affiché ou notifié le 15 mars 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le conseiller délégué,

Jean-Paul LUARD

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le conseiller délégué,

Jean-Paul LUARD

